

## Le programme nucléaire brésilien mars 2007

**Situation et perspectives du programme.** Le Brésil fut le 3<sup>ème</sup> Etat latino-américain, après l'Argentine et le Mexique, à chercher à développer l'énergie atomique. La centrale nucléaire d'Angra localisée dans les environs de Rio de Janeiro, fut la seule construite au Brésil. Celle-ci est équipée de deux réacteurs à eau pressurisée : Angra I conçue par la société américaine *Westinghouse* en dix ans (avec un contrat sans transfert de technologie) et connectée au réseau en 1984; et Angra II construite grâce à une convention signée avec la RFA en 1976. Ce réacteur n'a été connecté au réseau que 24 ans après, soit en l'an 2000 ! La construction du troisième réacteur Angra III démarrée en 1984 demeure à ce jour toujours en suspens. La reprise de sa construction est fréquemment reportée suite à divers arrêts et autres incidents répertoriés au sein de ce complexe. À titre d'exemple, 150 litres d'eau radioactive ont été déversés en 2001 dans l'océan après la rupture d'un réservoir.

Toutefois, l'arrivée au pouvoir de Luis Inacio Da Silva en 2002 a coïncidé avec une accélération du programme nucléaire brésilien. Grâce à la construction de son propre centre d'enrichissement d'uranium (l'usine de Resende) depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle, le Brésil est entré en mai 2006, dans le cercle restreint des neuf pays au monde capable d'enrichir ce combustible ; il rejoint ainsi les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne, la Hollande, la Russie, la Chine et le Japon. Cette étape a constitué une révolution pour le pays, car si celui-ci possède la sixième réserve mondiale d'uranium, il ne pouvait jusqu'alors utiliser ce combustible comme énergie avant de l'avoir au préalable acheminé à l'URENCO, le groupe européen chargé de cette étape. Grâce à cette évolution, le gouvernement table sur l'économie de millions de dollars.

Fin septembre 2006, la société INB (Industries Nucléaires du Brésil) a annoncé que la production brésilienne d'uranium passerait de 400 t en 2006 à 1200 t d'ici à 2009. L'exploitation de la nouvelle mine de Santa Quitéria (état du Ceara, nord-est du Brésil) combinée à celle à ciel ouvert de Caetite, la seule jusque-là en activité, rendrait réalisable ces prévisions. Selon ce schéma, le Brésil se placerait au cinquième rang derrière le Canada, l'Australie, le Kazakhstan et la Russie dans la production d'uranium et pourrait approvisionner le futur Angra III.

Cette annonce précéda à la fin de l'année 2006, un plan supervisé par la Commission nationale de l'énergie nucléaire (CNPE) sur le secteur nucléaire brésilien vieillissant, transmis au gouvernement pour évaluation. Outre l'achèvement de la construction d'Angra III, celui-ci prévoit l'acquisition d'un réacteur tous les trois ans jusqu'à ce que la part du nucléaire atteigne 5 % des capacités installées (contre 2 % actuellement) de manière à s'attaquer à la pénurie énergétique. Ainsi, entre quatre et six réacteurs seraient construits dans deux centrales similaires à celles d'Angra dos Reis au cours d'une période s'étalant entre 2010 et 2030 pour un budget évalué à près de 24 milliards de reais. Selon Odair Conçalves, président du CNPE : « ce programme va impliquer que le Brésil devienne un exportateur d'uranium afin de financer les 500 millions de dollars nécessaires à l'achat des équipements qui permettront la production de l'ensemble du combustible nucléaire. En effet pour l'instant, seuls 6 % des besoins en combustible des réacteurs Angra I et II sont produits au Brésil ».

**Un programme uniquement civil ?** Le Brésil n'a pas le droit d'utiliser l'énergie atomique à des fins militaires pour plusieurs raisons : son appartenance au TNP (depuis 1998), au traité de Tlatelolco (créé dans le but d'établir une zone d'exclusion des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes), à l'accord bilatéral signé en 1991 avec l'Argentine sur l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques et aussi car sa constitution lui interdit ce droit. Le Brésil s'est, en effet, engagé par décret constitutionnel à ne pas enrichir l'uranium au degré nécessaire (90 %) pour une utilisation militaire ; même si selon le président de la CNPE, l'Etat est très loin d'en avoir la capacité : « si un pays [le Brésil] ne peut enrichir qu'à 5 %, il n'est pas en mesure de pouvoir le faire à plus de 90 % avant des décennies ».

Malgré ces interdits, le pays a souvent fait l'objet de suspicions sur ses véritables intentions, surtout depuis les révélations sur son programme militaire passé. Au mois d'août 2005, l'ancien président du Brésil José Sarney (1985-1990) confirma pour la première fois à la télévision que les militaires précédemment au pouvoir avaient entamé un programme secret afin d'obtenir des armes nucléaires, mais qu'il y avait mis un terme dès son intronisation. Ces propos ont été contredits par l'ancien

président du CNPE, José Luiz Santana. Les militaires brésiliens auraient ainsi poursuivi leurs travaux mais à l'insu du pouvoir politique. L'armée aurait presque terminé de construire une bombe atomique en 1990 et comptait préparer un essai nucléaire souterrain en septembre de la même année (sur une base isolée dans l'est de l'Amazonie brésilienne) quand le programme fut finalement démantelé en août 1990 par le nouveau président brésilien Fernando Collor de Mello. Toujours selon cette version, les responsables militaires auraient obtenu l'uranium enrichi (nécessaire comme explosif) d'un Etat tiers (son nom n'a pas été révélé) relançant les spéculations et donc les confirmations d'une prolifération du type *réseau Qhan...* Ses propos furent toutefois démentis par son successeur à la tête de la commission.

Dernièrement, la capacité du Brésil à enrichir lui-même de l'uranium a relancé la crainte d'une possibilité pour le pays de développer des armes nucléaires. Déjà en 2003, la déclaration du ministre brésilien de la recherche, Eduardo Campos avait suscité une telle appréhension lorsqu'il avait déclaré que le Brésil devait poursuivre « toute forme de recherche scientifique [...] sur la fission nucléaire ». Le refus du pays de révéler complètement les aspects de sa technologie nucléaire et ses oppositions parfois aux inspections comme en 2004 y ont contribué également. Au cours de cette année le Brésil a interdit, à deux reprises, l'accès aux centrifugeuses de la centrale de Resende aux inspecteurs dépêchés par l'AIEA. Les scientifiques brésiliens, qui auraient développé, selon le ministère, une technologie secrète 100 % nationale, au coût d'un milliard de dollars, craignaient un espionnage industriel de leur savoir-faire. Ce différend a pris fin le 19 octobre avec la visite de techniciens suite à un accord sur un régime d'inspection confidentielle toujours en vigueur. Il permet aux inspecteurs de l'AIEA d'examiner le matériau entrant et sortant des centrifugeuses mais pas les équipements qui sont recouverts de panneaux opaques. Ce processus permet, malgré tout, de s'assurer qu'il n'y ait aucun retrait illégal d'uranium enrichi et donc de détournement à des fins militaires. Toutefois, malgré cette entente avec l'AIEA, le Brésil n'a toujours pas ratifié le protocole additionnel du TNP qui autorise l'agence à mené des inspections « renforcées et inopinées ».

**Le but de ce programme et le débat qu'il entraîne.** Pour le président brésilien, le fonctionnement du centre de production de Resende est une question de souveraineté nationale car il permet de ne plus dépendre des approvisionnements extérieurs et d'atteindre une position stratégique d'indépendance face aux pays qui dominent ce secteur. Le développement du savoir-faire nucléaire est donc aussi un moyen de s'affirmer sur la scène internationale. Il est perçu comme nécessaire à l'entrée du Brésil dans « la cour des grands » et comme primordial pour décrocher le statut tant convoité de membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU.

Ce programme nucléaire permet également au Brésil de s'affirmer comme la puissance régionale en Amérique du sud et donc comme un moyen de se démarquer des États-Unis. Cette volonté de ne pas devenir un satellite américain, du point de vue militaire n'est pas nouvelle. Le Brésil est l'unique pays latino-américain à disposer d'une stratégie militaire de défense autonome et d'une industrie militaire de pointe capable d'assurer la défense de ses propres intérêts.

Le président brésilien a par ailleurs rappelé que ce programme nucléaire avait également pour but la construction d'un sous-marin nucléaire.

Ce programme, au-delà des doutes et des supputations qu'il entraîne, a relancé la question des pays ayant le droit d'enrichir de l'uranium et ceux qui ne l'ont pas, aux yeux de la communauté internationale. En effet, les pays occidentaux ont apporté une approbation, discrète mais réelle au Brésil alors qu'ils refusent depuis maintenant près de quatre ans de concéder ce même droit à l'Iran. Une simple comparaison entre ce pays et le Brésil serait réductrice mais la communauté internationale n'effectuerait-elle pas une politique de type « deux poids, deux mesures » qui à terme s'avérerait dangereuse car contre-productive ? Ce précédent pourrait constituer un argument pour les pays qui revendiquent ce même droit, à l'image de l'Iran ou encore tenter d'autres Etats de la région comme l'Argentine ou le Venezuela et donc favoriser la prolifération, ce que souhaite pourtant endiguer la communauté internationale.